de boxe organisé par le B.C.T. En voici les résultats :

Noel jeune fait match nul avec Matnurin ; Dehouck jeune, vainqueur aux points de Henneuse Léon ; Henneuse Raymond, vainqueur aux points de Verfaille jeune ; Noel aîné, match nul avec Verfaille aîné. Birge, vainqueur par abandon au 1er round de Ledowick ; Balloy, vainqueur aux points de Dhont ; Hennekina, vainqueur par abandon au 1er round de Petronin ; Deleerniders, vainqueur par abandon, de Grier ; Deforest, vainqueur aux points de Clicquamaillie.

CYCLISME. — Union Cycliste Tourquennoise. — Voici les résultats de l'entraînement du 10 mai : 1. Clarhaut ; 2. Noyes ; 3. Vereeck ; 4. Vermanden Joseph; 5. Noyelle ; 6. Vandermerch ; 7. Mahut ; 8. Leruste ; 9. Desloeges.

Classement des jeunes : 1. Tynck ; 2. Sartryx ; 3. Quilliganf.

BASKET-BALL. — U.S.T. — Demi-finale du Championnat du Nord Inter-districts, 2e série : U.S.T. bat Saint-Amé (Lievin) par 32 à 15 sur le terrain de toute la section de 18 à 20 h. Réunion de Commission à 20 h. 10.

BASKET-BALL. — Amicale Cinq-Voies. — Résultats du dimanche : Cinq-Voies 1A bat Capreau-Sports 1A par 36 à 13 ; Capreau-Sports 1B bat Cinq-Voies 1B forfait.

JEUNESSE SPORTIVE TOURQUENNOISE. — A partir de mercredi 1er juin, répétition à 19 h. 30, obligatoire pour les gymnastes preparant le concours de Compiègne. Toute absence non motivée, sera punie de radiation de la section de concours.

CYCLISME.— Vélo-Club Tourquennois. — Le dernier entraînement a donné le résultat suivant : classement au Mont d'Halluin : 1. Polite ; 2. ex aquo : Faye et Verbecke J. ; 4. Blin ; 5. Saelens. — Classement à l'arrivée : 1. Saelens ; 2. Samyn.

Jeudi prochain, entraînement avec primes offertes par MM. E. Tiberghien et Delecroix ; départ 18 h. 15.

Les coureurs disputant le Tour du Pas-de-Calais ainsi que Lille-Bruxelles doivent passer au siège avant jeudi prochain pour instructions a leur donner.

JEUX DIVERS

JEU DE DÉS. — A.A.O. — Le jeu de dés organisé par le groupe des A.A.O. de Tourcoing aura lieu les 4, 5 et 6 juin 1938 (Fêtes de la Pentecôte) et le rebattage le 12 juin.

Ce jeu de dés, organisé au profit de la Caisse de secours dont le prix du billet est de 0.50 est dote de nombreux lots. Il se jouera au plus haut et plus bas nombre, des lots étant attribués à chacune de ces séries et aura lieu aux différents sièges et heures indiqués sur les billets.

Une erreur d'impression de dates s'étant produite sur certains carnets déjà en circulation, nous prions les personnes en possession de ces billets de bien vouloir se reporter aux dates specifiées ci-dessus, soit les 4, 5 et 6 juin.

PARTIS POLITIQUES

SOLIDARITE RÉPUBLICAINE

On nous communique :

« Continuant la tournee des conferences projetees pour sa propagande, la Solidarité Républicaine (Section de la Croix-Rouge) avait fai tappel à M. Terraillon, pour venir faire une causerie sur la retraite des vieux travailleurs.

» MM. Parsy, prémident du Parti ; Deborgner, adjoint au maire ; Coppens, secrétaire ; Cau et Sragier, secrétaire des Jeunesses radicales du Nord, requrent la conférencier. Devant de nombreux auditeurs, M. Terraillon exposa l'origine de cette réforme, qui était dans les cahiers du Parati au temps de Camille Pelletan.

En 1933, le presidesnt Daladier, chef du Gouvernement d'alors, dans son discours d'Orange, n'annonçait-il pas cette réforme sociale ? Discutant ensuite les avantages de la loi, il donna quelques aperçus des projets de loi des députés Jullien et Flé, rapporteurs à la Chamore des Deputés. Et le conférencier de déclarer : « Il y a actuellement 50 % de gens trop âgés sans ressources, sans travail qui ne doivent plus aller au chômage, mais à qui il faut donner une retraite. Le marché du travail doit être libéré, cette loi est une nécessité. Si l'on est d'accord pour donner des vacances payées il faut travailler pour donner aux vieux des vacances definitives.

Après cette conférence, l'ordre du jour suivant fut vote à l'unanimité :

« La première section de la Solidarite Républicaine, laique et sociale, réunie en assemblée générale, après avoir entendu MM. Henry Terraillon, Georges Coppens, Jules Parsy, souligne avec satisfaction le succès obtenu par la réunion de propagande du 14 mai. Remercie Martinaud-Deplat ainsi que le président Emile Roche à qui elle adresse l'expression de son fidèle attachement.

Elle applaudit aux efforts déployés par le Président du Parti radical Edouard Daladier et des ministres radicaux au Gouvernement pour assurer au pays la Paix et la Liberté.

» Demande instamment au Gouvernement de frapper tous les auteurs de fausses nouvelles, de prendre des sanctions énergiques contre les abus provoqués par la hausse du coût de la vie.

» Elle réclame du Gouvernement Daladier une étude et l'aboutissement du projet de la loi sur la retraite des vieux travailleurs.

» La Solidarite Républicaine assure tous les chefs radicaux de son indéfectible attachement et elle prend l'engagement d'intensifier la propagande en faveur du grand Parti radical et radical-socialiste qui, dans les heures pénibles, n'a jamais renoncé à son devoir : sauver le pays. »

MATELAS. La machine «IDÉALE» n'arrache pas la laine, elle la **soigne** sans l'abîmer. Faites donc **battre vos matelas** pour un même prix par **« IDEALE », 10, rue Monge** ou **119 r Denain, Roubaix** (T 332511) Prix le matin et remis le soir par auto 3523

HALLUIN

LA FETE DES MERES

Dimanche, cette fête a connu à Halluin, un beau succès, le programme de la journée était assuré par le groupe local des familles nombreuses. Le matin eut lieu, à 9 h. 30, une cérémonie religieuse et à 16 h., au Cercle de la rue de Gare, une fête de famille était organisée M. Jean Sion-Lemaître, président de la section halluinoise des familles nombreuses, présidait, entouré de MM. Henri Delafosse, Achille Grimonpont, P. Defretin, membres du comité administratif. M. Jean Sion remercia la nombreuse assemblée, dit sa satisfaction de constater le développement du groupe local et fit des vœux pour sa prospérité. Il procéda ensuite à la remise des diplômes aux médaillées de la dernière promotion de la médaille aux mères ci-après :

Médaille d'or : Mme Gryson-Sarrazin

Médaille d'argent : Mme Husson-Bogaert.

Médaille de bronze : Mmes Demeulemeester-Masselis, Deprost-Vandemortele-lemon, Vermander-Canar.

M. Delafosse félicita les décorées et fit des vœux pour la prospérité des familles françaises

La fête se poursuivit par une belle fête enfantine. Les artistes en herbe rivalisèrent de zèle et de talent dans l'exécution d'un programme de choix. Une tombola fut tirée à la fin de la fête.

UNE REUNION DU GROUPE DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Dimanche, à 11 h., au café Etienne Delattre, 21, rue Henri-Ghesquière, s'est tenue une assemblée générale du groupe local des « Mutilés et Invalides du Travail ».

La réunion s'est ouverte en présence d'une quarantaine d'adhérents, sous la presidence de M. Etienne Delattre.

Le secrétaire, M. Chenot, a entretenu l'assistance de questions intérieures et du prochain congrès qui se tiendra à Dunkerque, les 11 et 12 juin.

M. Roger Ameye, secrétaire adjoint de la section, grand mutilé du travail, a signalé l'importance de la refonte de la loi de 1898, sur les accidents du travail, votée récemment par le Sénat. Il souligne toutefois les imperfections de cette réforme, particulièrement, dit-il dit, en ce qui concerne les rentiers de 10 à 19 %. Ceux-ci sont, en effet, de ce fait désavantagés, puisqu'il n'ont droit à aucune majoration de rente.

Et l'orateur a promis au nom de la Fédération de se préoccuper du sort de ces rentiers, afin de leur faire obetnir satisfaction.

L'assemblée a examiné ensuite des questions d'ordre intérieurs.

Union Amicale des Fonctionnaires d'Halluin et Environs. — Au cours de sa dernière réunion, après examen des questions portées à son ordre du jour, le Conseil d'administration a décidé de convoquer tous les adhérents de l'Amicale pour l'assemblée générale qui aura lieu ce mardi 31 mai, à 20 h., salle du Café des Vieux Amis, 111, rue Gustave-Desmettre, siège de la société.

A l'ordre du jour : Compte rendu moral et financier de la fête de l'Amicale du 13 février 1938 ; Compte rendu du Congrès régional pour la Paix, qui s'est tenu à Tourcoing, à la mi-avril 1938, et où le groupement était représenté par M. Bocquet, instituteur, membre du C.A et président du groupe local des Amis de l'U.R.S.S.

Le Conseil d'administration adresse à tous ses amis fonctionnaires un fraternel appel et les invite à venir nombreux assister aux débats des importantes questions qui font l'objet de son ordre du jour.

Au violon. — La gendarmerie a appréhendé et conduit au violon municipal Marie Vandommel, épouse Lenez, rencontrée place Jean Jaurès en complet état d'ivresse.

Elle a été l'objet d'un procès-verbal.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce mardi, de 18 à 20 h. 30, cours gratuit de solfège et d'instruments

Groupe carnavalesque des « Bohémiens ». — Pour les membres musiciens, au café Delattre, rue Henri-Ghesquière, ce mardi, répétition, à 19 h. 30.

Etat civil. — Naissance : Cyrille Vaes, 22, rue Neuve ; Rosette Castelain, 36, rue Paul-Lafargue

Décès : Sophie Boussemaert, 70 ans, 111, avenue de l'Hôpital ; Rosalie Bonte, 73 ans, rue de l'Alma, 14.

MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du Collège, ROUBAIX.
3516

RONCQ

UN INCENDIE FAIT 100.000 FRS DE DÉGATS DANS UNE FERME

ON A DU FAIRE APPEL AUX POMPIERS DE TOURCOING

Dans l'après-midi d'hier, vers 16 h., un violent incendie s'est déclaré dans la grange d'une ferme sise sentier de Neuville et exploitée par M. Albert Duquesnoy et ses sœurs.

On ne sait encore dans quelles circonstances cet incendie se déclara ; le tocsin donna l'alarme et quelques pompiers de Roncq, avec le matériel d'incendie, sous les ordres du sous-lieutenant Charlet, se rendirent sur les lieux où déjà toute la partie arrière de la ferme servant de grange, d'étable et d'écurie, était la proie des flammes. Cette partie du bâtiment est séparée, heureusement, du corps du logis par une grande cour où donne la grande porte, le long de la route.

La toiture de la grange étant en chaume, le feu, activé par le vent violent qui soufflait hier après-midi, prit rapidement une grande extension.

Devant cette rapide progression du sinistre, les pompiers de Tourcoing furent demandés et à 16 h. 15, arrivaient sur les lieux avec leur auto-pompe. De suite, prenant l'eau dans l'étang de la ferme de M. Paul Vandenbulck-Six, situé à 50 mètres du lieu de l'incendie plusieurs lances furent mises en action et les pompiers travaillèrent à circonscrire le sinistre aux seuls bâtiments de la grange, des étables et écuries, arrivant ainsi à préserver les bâtiments du corps de logis situés de l'autre côté de la cour.

Entre temps, les deux chevaux et les vaches avaient pu être sortis de la ferme ; deux porcs furent retrouves dans leur réduit, petite dependance attenant à la grange. Le bâtiment de la grange et les petites dépendances sont entièrement détruits ; la toiture des étables et de l'écurie s'est effondrée. On estimerait à environ 100.000 fr. la valeur des dommages couverts par une assurance.

Sur les lieux du sinistre étaient présents MM. les adjoints Vanwolleghem et Onraet ; M. Paul Destombes, conseiller municipal et cultivateur ; Lambrois, commissaire de police ; Desbouvries, anckien adjoint au maire de Roncq.

L'enquête est faite par M. Lambrois, commissaire de police de Roncq. Un piquet de pompiers de Roncq est resté sur les lieux pour parer à toute éventualité.

LA FETE DES MERES

Dans l'après-midi de dimanche, à 17 h. à la salle des fêtes, rue du Docteur Galissot, une séance récréative a eu lieu, réservée aux mères de familles et à leurs enfants. Il fut procédé à une remise de médailles.

La médaille de bronze à Mmes Deceuninck-Decottignie (5 enfants); Dermaux-Véroone (5 enfants) ; Destombes-Couvreur (5 enfants)

La médaille d'argent à Mme Antoine Verhaeghe-Bavart (8 enfants).

Les nouvelles taxes d'octroi. — Les règlements et tarif de l'octroi de Roncq tels qu'ils ont été votés par délibération du 27 mars 1938 entreront en application le 1er juin 1938.

Accidents de travail et rentes viagères. — Les titulaires d'une pension d'accident de travail ou d'une rente viagère, sont invités à se présenter à la mairie, ce mardi 31 mai, pour signer leur certificat de vie.

Etat civil. — Naissance : Bernard Cosyn, rue de Lille, 56.

Publications : Albert Piccavet, mouleur en bronze, à Roubaix et Emilienne Lepers, employée ; Roger Dhalluin, mécanicien et Cécile Catteau, sans profession, à Cambrai.

Décès : Rosalie Verfaillie, 95 ans, rue de Bousbecque, 1.

Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi au gymnaste municipal, répétition à 18 h. 30, pour les pupilles, à 19 h. 30 pour les adultes.

Pour les membres de la Clique, à l'école communale du Blanc-Pour, de 19 h 30 à 20 h. 30.

BOUSBECQUE

Union Orphéonique. — En raison de la fête locale, la répétition de ce mardi soir n'aura pas lieu.

LINSELLES

Tir à l'arc. — Résultats du tir à l'arc au bersault, organise par la « Saint-Sébastien » du Grand Logis : Wattrelos Maurice, Hennion Omer, Leroy Aimable, Ferraut Etienne, Lamblin Louis, tous de Linselles, et Houriez Oscar, de Comines.

MOUVAUX

Avis aux étrangers. — Les étrangers sont avisés que la demande de renouvellement des cartes à validité normale doit être faite au cours du dernier trimestre précédant l'expiration de la troisième année de la carte. Pour celles à validité limitée, c'est-à-dire, moins de trois ans, la demande doit être faite au moins quinze jours avant l'expiration de la validité.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 30 MAI 1938

Une grave affaire d'abus de confiance

Le 10 juin 1937, M. Jonckheere, fabricant de tissus, expédiait à la gare d'Halluin, contre remboursement, un colis d'une valeur de 2.548 fr. 50. Lorsqu'il demanda à cette gare le paiement de cette somme, on lui répondit qu'elle avait été payée à lui-même, et, à l'appui de cette réponse, on présenta au fabricant une décharge signée de son nom.

Le fabricant protesta et déclara qu'il n'avait pas signé cette décharge.

On fit une enquête, mais celle-ci, on le conçoit fut longue et délicate. Un expert mit l'affaire au clair. C'était un employé de la gare qui avait fait le coup et qui s'était approprié la somme de 2.548 fr. 50, un nommé Eugène Dacquin, 38 ans, employé de chemin de fer, demeurant à *Fretin*, rue Calmette. Celui-ci a passé des aveux et a donné pour explication qu'il avait eu une erreur de caisse et qu'il avait voulu ainsi masquer cette erreur.

Le Parquet ne poursuivit pas Dacquain du chef d'escroquerie, mais seulement pour abus de confiance.

Il a été condamné hier à *8 mois d'emprisonnement* et 50 francs d'amende.

La Société Nationale des Chemins de Fer Français, s'était constituée partie civile. Elle avait en effet été assignée devant le Tribunal de Commerce de Tourcoing en paiement de la somme de 2.548 fr. 50, et elle a réclamé le remboursement de cette somme, satisfaction lui a été donnée. Elle a en outre obtenu pour le préjudice causé, 300 fr. de dommages-intérêts et 250 fr. pour l'affichage et l'insertion du jugement.

LES PROCÉDÉS DU REPRESENTANT

Le 27 janvier 1937, M. Otto Grote, concessionnaire de pâtes pour l'entretien de cuisinières, domicilié à Longwy-Haut (Meurthe-et-Moselle), 16, rue Stanislas, portait plainte au Parquet de Lille, contre son representant, Maurice Naour, 32 ans, ayant demeuré à Lille, 135, rue des Postes, actuellement domicilié à Malo-les-Bains, 120, avenue Adolphe Géerae..., du chef d'abus de confiance et escroqueries.

Voici les faits : Le 2 novembre 1936, Naour faisait parvenir à M. Grote un bon de commande de 48 tubes de pâte au nom de M. Flahau, droguiste à Rosendaël. Il était prévu que le paiement devait se faire dans les 30 jours. L'envoi de la marchandise fut effectue immédiatement par M. Grote, mais quand celui-ci réclama à M. Flahau le montant de la facture, il lui fut répondu que le prix avait été verse dès la livraison entre les mains de Naour qui s'était présenté comme mandataire de la maison à l'effet de recevoir le prix.

Naour a agi de la même façon à la suite d'une livraison faite à un quincaillier de Douai.

D'autres procédés furent employes par le representant. Il se rendait chez des commerçants, quincailliers, épiciers, et il leur expliquait qu'il avait l'intention de faire une vente démonstration devant leur magasin ; qu'à cet effet il allait se faire livrer de la marchandise par la maison qu'il representait. Il demandait en même temps aux commerçants qu'ils acceptent que la marchandise soit expédiée chez eux parce que lui-même changeait continuellement d'adresse pour les besoins de sa representation. Naour envoyait alors un ordre fictif au nom de ces commerçants à M. Grote. Après avoir pris livraison de la marchandise, Naour vendait celle-ci et gardait l'argent par devers lui.

Naour a commis en outre un fait d'abus de confiance. Ayant reçu du matériel pour participer à l'Exposition Commerciale de Maubeuge, ainsi que des tubes destinés à la vente, Naour conserva la recette et les tubes invendus.

Par défaut, il a été condamné à *4 mois d'emprisonnement.*

Et la provision ! — René Wierre, 27 ans, industriel à *Lille*, 11, rue Bertholet, se presentait le 29 septembre 1937 à la Société des Autos Renault à La Madeleine et y achetait une voiture d'occasion pour 19.000 fr. Il versa une somme de 1.000 fr. au moyen d'un chèque, qui fut payé.

Le 29 octobre, Wierre prenait livraison de l'auto et réglait le solde au moyen d'un chèque barré de 18.000 francs. Ce cheque fut protesté ; il n'y avait aucune provision.

Pour émission de chèque sans provision, Wierre a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis, 100 fr. d'amende. La partie civile a obtenu le franc de dommages-intérêts réclamé.

La fraude. — Léon Rommel, 22 ans, pâtissier, domicilié en Belgique, et G. T., 16 ans, à Lille, ont été arrêtés rue de l'Yser à Tourcoing le 2 mai 1938 avec 15 kilogs de tabac étranger qu'ils dissimulaient sous leurs vêtements, *15 jours* de prison au premier, *1 mois au second.* Ils paieront une amende de 1.050 fr.

Affaires diverses. — Jules Deschevmaker, 33 ans, manœuvre à Croix, 51, rue Holden, a contrevenu à un arrêté d'interdiction de séjour, 2 mois d'emprisonnement.

— 10 jour pour vagabondage à Adolphe Bisiaux, 42 ans, sans domicile fixe, pour gabondage.

PORTEUR D'UN REVOLVER CHARGÉ UN INDIVIDU IVRE MENAÇAIT UN JEUNE APPRENTI

IL SERA DÉFÉRÉ AU PARQUET CE MATIN

Le brigadier de police Denis a conduit hier à 16 h. 30 au commissariat de permanence un nommé Louis Dodre, âgé de 24 ans, manœuvre, domicilié 45, rue Saint-Sauveur, qui se trouvait en état complet d'ivresse.

Cet individu avait menacé d'un revolver, quelques instants auparavant M. Benjamin Becquembois, âgé de 17 ans, apprenti-imprimeur, 1, rue Frédéric-Mottez, à Lille, lequel le frappa violemment au visage.

Fouillé, interrogé par M. Laroche, commissaire de permanence, Dodré a été trouvé porteur d'un revolver chargé qu'il avait omis de déclarer.

Il sera déféré au Parquet ce matin sous l'inculpation de violences, port d'arme prohibée, non déclaration d'arme, et ivresse.

UNE RÉUNION DE L'AMICALE MIXTE DES VICTIMES DE GUERRE

L'Amicale mixte des Victimes de guerre qui groupe de nombreux membres dans les régions de **Lille** et **Roubaix-Tourcoing** a tenu hier dimanche une importante réunion.

A l'issue de celle-ci, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les adhérents et sympathisants de l'A. M. V. G. réunis en leur siège, 117, rue Pierre Legrand, à Lille, après avoir entendu les rapports du secrétaire et du trésorier, ainsi que la causerie du docteur Cordonnier, protestent auprès de qui de droit pour le retard apporté au rajustement des pensions d'anciens combattants et mutilés, d'après l'échelle mobile.

» Protestent avec énergie contre la révision arbitraire des pensions, rappellent à tous que la date limite pour les demandes de pension est le 1er janvier 1939, remercient le docteur Cordonnier pour sa belle causerie et sa documentation si précise.

» Ils renouvellent leur attachement à l'amicale mixte et s'engagent à intensifier la propagande et le recrutement en faveur de leur groupement. »

Quelques nouvelles adhésions furent enregistrées au cours de cette belle réunion. — La commission.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

L'Assembblée Générale des Poilus de France

C'est en présence d'une très nombreuse assistance que s'est déroulée, dimanche matin, l'assemblée générale de la section locale de la Ligue des Poilus de France. M. Auguste Lefrançois, président, prit la parole et rendit compte des divers entretiens qu'il a eu avec les autorités compétentes au sujet des frontaliers. Une nouvelle entrevue aura lieu cette semaine à Paris. Il annonça que les autorités consulaires et les dirigeants de la F. N. C. ont promis leur concours et leur appui pour résoudre rapidement cette question. Le président conseille d'attendre sagement et patiemment les résultats de la prochaine entrevue.

Puis, au milieu des applaudissements de l'assistance, M. Lefrançois offrit l'insigne de la Médaille Militaire à M. Gaston Lesage. Le président se dit heureux de pouvoir remettre cette distinction et présenta les plus sincères félicitations au recipiendaire. La réunion se termina par le tirage d'une brillante tombola. Un appel fut également lance en vue de réunir les anciens combattants le 12 juin prochain, pour la représentation qui aura lieu salle de la commune, et au cours de laquelle sera projeté à l'écran le film « Sur la terre sacrée ».

Les anciens revivront là quelques phases de leur pénible et dure vie des tranchées.

Pour les cartes d'entrée, se renseigner au siège, 2, rue Louis-Bonte, à Herseaux.

Cyclisme. — Le jeudi de l'Ascension, l'Union Sportive Hersauoise avait organisé une course cycliste pour débutants, sur 50 km.

Le départ fut donné à 15 h. 45, à 48 coureurs. L'allure est tout de suite très vive. Au premier passage, deux coureurs passent détaches, ce sont Verbuyt et Leconte à 50 mètres. Au second passage, Alois Baudewyns emmène un peloton de 35 coureurs. Au 3e circuit, plusieurs escarmouches se produisent mais au passage à Herseaux, tout est reformé et Debrabandère est en tête. Le 4e cicuit voit une échappée d'Alois Baudwyns et au passage à Herseaux, il devance ses poursuivants de 40 secondes. Dans le 5e et dernier circuit il se fait rejoindre par d'Hondt et Callenart. Le sprint entre ces trois coureurs est très disputé. A 200 m., Baudewyns prend la tête et termine vainqueur avec deux longueurs d'avance sur d'Hondt et Calevaert. Cette épreuve fut suivie par une grande foule de spectateurs disséminés sur tout le circuit. Le service d'ordre était organisé par la police d'Herseaux et les membres du Club cycliste, l'Union Sportive Herseautoise. Résultats : 1. A. Baudewyns, les 50 km. en 1 h. 40 ; 2. D'Hondt à deux longueurs et Debrabandère, même temps ; 4. G. Baudyns à 30 secondes ; 5. Vanabost ; 6. Blomme ; 7. ex-æquo : Allaert, Knockaert, Decock, Verbuyt, Debrabandère, Clavouth, Feers, Comeviest, Misaïs et Van Fleteren, tous même temps.

COURTRAI

L'INAUGURATION DU MONUMENT A LA REINE ASTRID

De source officielle, on annonce qu'au début du mois l'août prochain se placera un événement attendu avec émotion par tous les Courtraisiens : l'inauguration du monument élevé par la population à la douce reine Astrid. Les travaux sont activement poussés. Les Courtraisiens attendent avec émotion cet événement, car ils se rappellent la visite de la gracieuse reine Astrid venue pour réconforter les familles les plus éprouvées de la région frontière.

En témoignage de reconnaissance, Courtrai érige à la regretté Souveraine une admirable statue au milieu d'un enclos de roses aménagé dans le magnifique parc Astrid.

La fête qui se prépare pour le mois d'août prochain sera impressionnante, elle symbolisera la reconnaissance de toute la population Courtraisienne envers la Souveraine aimée.

MENIN

Fêtes inaugurales

Dimanche 19 juin prochain, l'Administration communale organisera de grandes fêtes à l'occasion de l'inauguration du beffroi restauré, des travaux du réseau d'eau potable et des établissements modernes de bains et de natation, où auront lieu de grandes fêtes nautiques, auxquelles participeront les clubs d'Ostende et de Gand.

Déjà l'Administration communale a invité les cinq sociétés de musique de la ville. On s'attend également à la visite de MM. les ministres des Travaux Publics, de l'Hygiène et de l'Enseignement public, ainsi que celle de M. le gouverneur Baels, et autres députés, sénateurs et ingénieurs de l'arrondissement.

Un suicide. — Lundi, vers 9 h. 30, une femme se rendait à la ferme de M. Speybrouck, porte d'Ypres, pour y chercher du lait. Alors qu'elle arrivait à proximité de la ferme, elle aperçut dans un étang le corps d'un homme, dont seuls les membres inférieurs sortaient de l'eau.

La femme, apeurée, avertit le fermier et les gendarmes, qui furent bientôt sur place. Le malheureux, en se jetant dans l'étang, s'était enfoncé la tête en avant dans la boue, où il s'asphyxia.

Les gendarmes retirèrent le corps de l'eau et identifièrent le désespéré. Il s'agit de Oscar Flament, ouvrier papetier, né à Gheleewe, le 3 juillet 1887, veuf de Coene Flavie, demeurant chez M. Omer Vandenbroucke, cultivateur, rue Couter, 8, à Wervicq.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital communal, où un médecin fit les constatations d'usage.

Une mort subite. — Vers 6 h. du matin, alors que M. Constant Roose, sans profession, né à **Mons-en-Barœul**, le 15 décembre 1899, veuf de Crick Jeanne, demeurant 280, rue de Mouscron était encore couché, il se trouva tout à coup indisposé. On accouru à son secours, mais le malheureux poussa un cri et tomba inerte.

M. Théodule Verstraete, médecin, appelé d'urgence, vint sur place, mais ne put que constater le décès.

Un ordancier de Thémis. — Lundi, vers 9 h., les gendarmes ont arrêté le nommé Victor Verfaillie, mouleur, né à Menin, le 2 mai 1898, et y demeurant cite Jardin « Notre Village » place de l'Enseignement.

Cet individu, qui avait encore une peine de trois mois de prison à purger, du chef d'une condamnation par le tribunal correctionnel de Courtrai, a été transféré « stande pede » à la prison de Courtrai.

Les exploits d'un ivrogne. — Vers 22 h., le nommé Julien Hespel, ouvrier terrassier, né à Wevelghem, le 10 mars 1903, demeurant 45, rue des Metiers, entra en état d'ivresse dans le café « Ramelia », rue Royale, où il chercha dispute au cafetier, M. Arthur Jacquas. Au cours de la dispute, il cassa un carreau et fut si brutal que la police intervint.

Lorsque l'agent de police, M. Sylvère Mestdagh, voulut arrêter cet ami de Bacchus, celui-ci se révolta et un homme de bonne volonté dut prêter mainforte à l'homme de la loi.

Le lendemain, Julien Hespel a été mis en liberté, gratifié de plusieurs contraventions.

Cyclisme. — Gand-Menin, 85 km. 96 partants : 1. Knockaert Roger ; 2. Vanleeuw Edmond ; 3. Verscheure Jos. ; 4 Van Dongen Fr. ; 5. Couvreur ; 6. Lecompte ; idem. Anutin ; 7. Kimpe ; 8 Degryse ; 9. Stael ; 10. Lernhoudt ; 11. Vandenbulcke ; 12. Vanwynsberghe ; 13. Desmet ; 14. Carlier ; 15. Despiegeleer ; 16. Gallo ; 17. Loncke ; 18. Vervoet ; 19. Dhondt ; 20. Vancoillie ; 21. Hubreckt ; 22 Dhondit ; 23. Colpaert ; 24. Vanwassenhove ; 25. Decloedt ; 26. Vandermeersch ; 27. Boyden ; 28. Gerts; 29. Cornette, etc...

Le club « Menin-Sportif » gagne la coupe inter-clubs avec : 1. Knockaert ; 3 Verscheure Joseph et 6. Anutin

RECKEM-LEZ-MENIN

UN MOTOCYCLISTE FAIT UNE CHUTE GRAVE

Vers 15 h. 30, M. François Lewaele, demeurant au Risquons-Tout à **Mouscron**, circulait en moto sur la route provinciale Menin-Mouscron.

A hauteur du hameau « Le Purgatoire », la moto dérapa et le motocycliste fit une chute se blessant grièvement aux mains et pied droits.

Le docteur André Tyberghien de Menin qui passait à cet endroit lui donna les premiers soins, après quoi le motocycliste fut transporté à son domicile

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Mauvaise chute. — M. Joseph Defrancq, marchand de lin, âgé de 36 ans, travaillait dans sa cour. Alors qu'il était monté sur une échelle, celle-ci glissa et M. Defrancq tomba d'une hauteur de plus de 2 mètres, se fracturant le bras droit et se contusionnant plus ou moins garvement sur le corps. Le blessé a reçu les soins d'un docteur.

TOURNAI

Un ouvrier fait une chute mortelle

Un grave accident s'est produit hier après-midi, vers 14 h. 30, dans une maison en construction au chantier d'Ere.

Alors que deux ouvriers de la Maison J.-B. Degrette étaient occupés à poser un escalier, l'un d'eux, un menuisier : le nommé Henri Dupret, fit une chute du premier palier situé à deux mètres à peine de hauteur. Ses camarades se portèrent à son secours. La victime avait perdu connaissance et fut transportée immédiatement dans l'auto de M. Degrette à la clinique du docteur Josson, chaussée de Douai où l'on constata que le malheureux avait cessé de vivre succombant à une fracture du crâne.

M. Dupret, qui était âgé de 50 ans, habitait Chaussée de Lille et était au travail de la firme Degrette depuis plus de 30 ans.

La police a ouvert une enquête et à prévenu le Parquet qui va faire procéder à l'autopsie aux fins d'établir si la chute de l'ouvrier n'a pas été provoquée par une congestion.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Banqueroute frauduleuse. — Feys Maurice, colporteur à *Leers-Nord* et commerçant failli, a détourné ou dissimulé des tissus qui formaient une partie de son actif. Il est condamné pour banqueroute frauduleuse à 3 mois de prison

Outrage. — Calone Henri, ouvrier maçon à *Hollain*, a outragé le garde champêtre en exercice : 140 fr. d'amende avec sursis.

Soustraction frauduleuse. — Un détenu, Giraudet Marcel, ouvrier faïencier, sujet français, de passage à Tournai, a *frauduleusement soustrait des effets* d'habillement au préjudice de Gabin Victor et Delnede Louis. De plus, il a exercé le métier de colporteur sans être porteur de la carte légale. Un mois de prison et 252 fr. d'amende.

Vol domestique. — 10 jours de prison à Vangermée Juliette, ménagère à Froyennes qui, à plusieurs reprises, a soustrait des comestibles pour 50 francs environ au préjudice de son patron Verbanck Henri.

Mauvais traitements. — Delehaye Louis berger à *Grandmetz* écope 140 francs d'amende pour mauvais traitements envers quatre chiens

Le coût de la vie en hausse. — Le Ministère d'uTravail et de la Prévoyance Sociale communique que l'indice d'augmentation pour le mois de mai du prix moyen des principaux produits nécessaires à l'existence s'est fixé pour Tournai à 770 points, soit en augmentation de deux unités sur l'indice du mois précédent

L'index du Royaume a également hausse de deux points (751 en avril ; 753 en mai).

WARCHIN

Renard à deux pattes. — L'autre nuit, on a dérobé chez M. Victor Maton, demeurant rue Albert 1er, 25 poules et 5 lapins. Les voleurs ont procédé avec une grande habilité car aucun bruit suspect ne fut perçu. Le cadenas du poulailler a été forcé et les malfaiteurs ont tué les poules sur place pour les emporter. Des plumes ont été trouvées à 300 mètres de la maison.

La gendarmerie enquête ; des empreintes digitales ont été relevées.

DOTTIGNIES

Ducasse des hameaux du Bœuf et du Rond-de-Cheval. — La ducasse de ces hameaux se déroulera les 5, 6, 7 juin. Dans tous les cafés du quartier, des jeux divers seront organisés. Des soirées chantantes auront lieu également et le 6, une course cycliste sera organisée à 10 h.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
Le vrai Magazine des Familles
Paraît le Mercredi
20 pages — 50 cent.

DANS LA RÉGION

Une excursion des « Poilus de France du Tournaisis », à Dunkerque

Sous la conduite de M. CASTEX, Consul de France à Tournai et de son Président, M. GROGNET, l'Association des Poilus de France du Tournaisis, après avoir visité en autocar YPRES et DIXMUDE, dans la matinée, est arrivée dimanche vers 13 h. 30 à DUNKERQUE, *où une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts ainsi que le montre notre photographie. Les membres de la caravane ont déjeuné à* MALO-LES-BAINS *et sont rentrés dans la soirée à* TOURNAI *en passant par* LILLE. (Ph. Réveil)

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Un grand concours de bienfaisance.** — On nous prie d'annoncer qu'un grand concours de bienfaisance au profit du Racing-Club de Roubaix sera organisé sur **Chantilly** le samedi 25 juin.

Cette épreuve de grande envergure consistera notamment en un critérium monstre des jeunes pigeons de l'année 1938 et comportera en outre ne catégorie spéciale pour les vieux pigeons.

Des mises en loges fonctionneront la veille, vendredi 24 juin, à Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Lys-lez-Lannoy.

Ce concours comportera une multitude de prix et de lots dont notamment un veau, un cochon et bon nombre de surprises attrayantes avec de nombreuses séries.

Les dévoués organisateurs nous prient de lancer un pressant appel auprès des colombophiles et des commerçants de la region, ainsi qu'auprès des supporters et sympathisants du Racing-Club de Roubaix, pour qu'ils apportent leur concours en offrant des prix en nature et en espèces qui pourront être déposés dès aujourd'hui chez M. Dumazy, Hôtel de la Bourse, Grand'Place, à Roubaix.

A WASQUEHAL. — **Fédération du Capreau.** — Résultat du concours sur **Chantilly**, organisé chez Vandewalle le 29 mai : 110 pigeons lâchés à 7 h. 05 par M. Roulez.

1. Catteau H. ; 2. Leroy Louis ; 3. Lechantre ; 4. Huwel ; 5. Coquerelle ; 6. Catteau H. ; 7. Vandewalle G. ; 8. Van Laer ; 9. Vandewalle G. ; 10. Millescamps ; 11. Delbergue F. ; 12. Marceau ; 13. Delbergue F ; 14. Clarisse ; 15. Millescamps G. ; 16. Wagnon ; 17 Marceau E. ; 18. Lange J. ; 19. Catteau ; 20. Gaerminck ; 21 Millescamps.

Régulateur et service à café : Catteau Henri. — Séries : Catteau, Vandewalle, Delbergue, Esprit Marceau.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 09' 26" ; métrage : 174.970 ; vitesse : 1.406 m. 12. Le dernier pigeon à 9 h. 18' 03" ; métrage : 173.404 ; vitesse : 1.318 m. 30.

A LEERS. — **Société Colombophile des Indépendants.** — 120 pigeons lâchés à 6 h. 25 par M. Verpraets.

1. Kints Robert ; 2. Thieffry Henri ; 3. Kints Robert ; 4. Willequet D. ; 5. Moreels ; 6. Cnudde E. ; 7. Vosdey A. ; 8 Dubruille E. ; 9-10. Deromme G. ; 11. Vosdey A. ; 12. Cnudde